

CENT-ONZIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Le 28 mars 2009 à 9 heures
au siège social

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères et conseillers :

en personne : D. Breton, A. Brunelle, C. Gleeson, J. Lorek, F. Marcotte Roy,
L. Mayer, M. Owca, S. Payeur, J.-P. Pelletier

élève-conseillère : V. Mauro

Administration : S. Mauro, J. Bélanger, Y. Bolduc, R. Lepage, V. McCullough,
L. Houghton

Invitées : M^e Claire Vachon et M^e Brian MacNeill

Absences : B. Caron

1. APPEL DES MEMBRES ET PRIÈRE D'OUVERTURE

La présidente, Conseillère Brunelle, débute la réunion à 9 heures et invite la directrice de l'éducation, Mme Sylvianne Mauro, à réciter la prière.

Résolution n° 111-01 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte la démission de Conseiller Bernard Caron à compter du 8 avril 2009.

Adopté

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 111-02 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 111^e réunion régulière, tenue le 28 mars 2009, tel que présenté

Adopté

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4.1 Cent-dixième réunion régulière du 26 février 2009

Résolution n° 111-03 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 110^e réunion régulière tenue le 26 février 2009, tel que présenté.

Adopté

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 111-04 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Breton

QUE Conseillère Payeur assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

Ressources humaines

Rapport de la présidente

Administration - néant

Finances et immobilisations - néant

Questions des membres - néant

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adopté

Résolution n° 111-CP02 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adopté

7. RAPPORTS

7.1 Rapport de la présidente

7.1.1 Suivis du CA de l'AFOCSC

Conseillère Brunelle mentionne que la réunion du CA de l'AFOCSC les 27 et 28 février a porté principalement sur les dernières préparations pour le congrès annuel. Elle indique qu'elle a annoncé son intention de ne pas se représenter au poste de vice-présidence.

Elle remercie les membres qui se sont inscrits à l'AGA de l'AFOCSC. Le Conseil aura une bonne représentation.

7.1.2 Questionnaire : Bulletin La Source

Conseillère Brunelle demande aux membres de compléter et de lui remettre le questionnaire et elle les apportera à la prochaine rencontre du CA.

7. RAPPORTS (suite)

7.2 Rapport de l'élève-conseillère

Victoria Mauro présente un diaporama qui illustre les activités du voyage éducatif en Europe. Les élèves ont eu l'occasion de visiter les villes de Londres, Rome, Florence, l'île de Capri, Pompéi, Delphes, Athènes, et, lors d'une croisière, les villes de Mykonos, Rhodes et Kusadasi. Elle souligne que la partie préférée de son voyage était la visite de Florence. Victoria confirme que c'était une expérience inoubliable et remercie le Conseil d'avoir appuyé ce voyage.

7.3 Rapport de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapport mensuel des directions d'école

Mme Mauro présente le rapport mensuel des directions d'école pour le mois de février.

7.3.2 Rapport mensuel des effectifs scolaires

M. Yvon Bolduc, directeur du Service des finances, présente le rapport des effectifs scolaires qui indique une augmentation nette d'un élève (1 ETP) entre le 31 janvier et le 28 février 2009.

7.3.3 Mise à jour : Planification stratégique

Mme Mauro présente une mise à jour de la planification stratégique à titre d'information. Elle rappelle que les directions d'école et de services font partie de quatre sous-comités qui se rencontrent de façon régulière. Ces comités sont basés sur les quatre objectifs du Conseil. Une évaluation aura lieu à la fin de cette année en guise de préparation pour l'élaboration de la prochaine planification. Conseillère Brunelle aimerait qu'on ajoute la composante politique à la stratégie de planification.

7.3.4 Rapport : Enfance en difficulté 2008-2009

Mme Vivianne McCullough, directrice des Services à l'élève, présente le rapport portant sur l'enfance en difficulté pour l'année 2008-2009. Elle explique les tendances provinciales des résultats aux tests provinciaux pour les élèves de la 3^e, 6^e, 9^e et 10^e année. Le Conseil vise constamment à améliorer l'écart entre les résultats des élèves identifiés et non-identifiés pour atteindre la norme provinciale. Conseillère Brunelle souligne l'importance de noter que nous avons beaucoup de succès avec les élèves en besoins spéciaux.

8. RAPPORT DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

Conseillère Breton présente le rapport du comité consultatif pour l'enfance en difficulté. Résolution n° 111-05 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tel que présenté.

Adopté

8. RAPPORT DES COMITÉS (suite)

8.2 Comité des politiques

Conseillère Marcotte Roy présente le rapport du comité des politiques.

Résolution n° 111-06 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications à la politique « Utilisation des propriétés scolaires », telles que présentées.

Adopté

Résolution n° 111-07 proposée par Conseillère Mayer, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la politique intitulée « Contrôles internes » ; et

QUE cette politique entre en vigueur à compter du 28 mars 2009.

Adopté

Résolution n° 111-08 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la politique intitulée « Dossier scolaire de l'Ontario » ; et

QUE cette politique entre en vigueur à compter du 28 mars 2009.

Adopté

Résolution n° 111-09 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la politique intitulée « Accès à l'information et protection de la vie privée » ; et

QUE cette politique entre en vigueur à compter du 28 mars 2009.

Adopté

Résolution n° 111-10 proposée par Conseillère Mayer, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la politique intitulée « Gestion des dossiers et de l'information » ; et

QUE cette politique entre en vigueur à compter du 28 mars 2009.

Adopté

Résolution n° 111-11 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité des politiques, tel que présenté.

Adopté

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8. RAPPORT DES COMITÉS (suite)

8.6 Comité de la participation des parents

Néant.

8.7 Comité des finances

Conseillère Gleeson présente le rapport du comité des finances.

Résolution n° 111-012 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Mayer

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales autorise un virement de 46 500 \$ provenant du fonds de réserves de l'école Immaculée-Conception à la ligne « Réfection et entretien » du budget régulier, et ce, afin d'assurer la phase II du projet d'immobilisations de l'école Immaculée-Conception prévue en 2008-2009.

Adopté

Résolution n° 111-013 proposée par Conseillère Mayer, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité des finances, tel que présenté.

Adopté

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 État financier 2008-2009 au 28 février 2009

À l'aide des nouveaux rapports, M. Bolduc explique en détails les états financiers incluant une mise à jour des dépenses des conseillers scolaires au 28 février 2009.

Résolution n° 111-14 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport de l'état des activités financières 2008-2009 au 28 février 2009, tel que présenté.

Adopté

9.2 Sorties éducatives

Mme Mauro donne un aperçu des sorties éducatives planifiées prochainement.

Résolution n° 111-15 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par les Services pédagogiques afin de permettre à un groupe de 45 élèves de 7e et 8e années de la région de l'est de se rendre à l'école catholique de La Vérendrye du 20 au 22 mai 2009; et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de cette sortie éducative.

Adopté

10. ARTICLES D'INFORMATION

10.1 CSDCAB (04/09) : Mise à jour du calendrier des réunions du Conseil et de ses comités

10.2 Calendrier de formation (04/09)

10.3 MÉO (24/02/09) comm : Améliorer l'éducation des élèves autochtones

10.4 MÉO (26/02/09) comm : Une éducation plus verte

10.5 AFOCSC (02/09) bulletin : La Source, vol. 4, n° 2

10. ARTICLES D'INFORMATION (suite)

- 10.6 MÉO (04/03/09) comm : Le club de nutrition encourage les élèves à manger sainement
- 10.7 AFO (06/03/09) comm : Célébrons la francophonie canadienne d'aujourd'hui, riche dans sa diversité!
- 10.8 ONF (05/03/09) comm : L'ONF aux 11e Rendez-vous de la Francophonie : 186 projections dans 66 villes au Canada
- 10.9 APFC (09/03/09) comm : Annonce du nouveau Fonds des médias du Canada par le ministre Moore
- 10.10 MÉO (09/03/09) comm.: Le taux d'obtention de diplôme continue à augmenter
- 10.11 PMO (10/03/09) comm : Plus d'étudiantes et étudiants connaissent le succès
- 10.12 MÉO (12/03/09) comm : Le nouveau projet de loi visant le signalement obligatoire rendrait les écoles plus sûres
- 10.13 Article du journal LE DROIT par Pierre Jury
- 10.14 Article du journal LE DROIT par Jean-François Dugas
- 10.15 Directive administrative : C001-D, Processus budgétaire
- 10.16 Le CFORP à la page (03/09) : bulletin d'information
- 10.17 Découpures de journaux
- 10.18 Bulletins de nouvelles (02/09) : VDB, FT, NDF, FS et IC

11. Questions des membres du Conseil

Néant.

12. Rapport découlant de la réunion à huis clos

Résolution n° 111-CP01 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel, n° RH 2008/09-18, tel que présenté.

Adopté

Résolution n° 111-16 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adopté

13. Avis de propositions

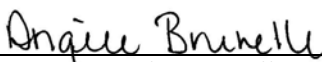
Néant.

14. Levée de la séance et prière

Résolution n° 111-17 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE la séance de la 111^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales tenue le 28 mars 2009, soit levée à 14 h 05.

Adopté



Angèle Brunelle
présidente



Sylvianne Mauro
directrice de l'éducation

/lh